

Code de la spécialité : A.M.D04.F3.S1

Codes des métiers correspondants à la spécialité (exemple : B 1406, C 1202, I 2205, O1301)

Fiche d'identité de la spécialité : Master académique: ecologie

Niveau : Master académique

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie

Filière : ecologie et environnement

Spécialité : ecologie

1- Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : Faculté des sciences exactes et des sciences de la nature et de la vie

Département : Département d'être vivants

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté n°1306 du 09 Aout 2016

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : La Direction des forêts- la Chambre de l'agriculture- la Direction des parcs nationaux- Le centre d'enfouissement- La maison de l'environnement - Le haut commissariat de la steppe.

Partenaires internationaux : Néant

Autres établissements partenaires : Néant

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Domaine sciences de la nature et de la vie, filière ecologie et environnement, spécialité ecologie

4- Contexte de la formation :

Les problèmes environnementaux se posent de façon de plus en plus aiguë dans la société actuelle. Nous avons besoin de scientifiques dans ce domaine

5- Objectifs de la formation :

former des spécialistes qui peuvent d'une part prendre en charge les problèmes d'écologie sous-entendant connaissance et préservation de la biodiversité et d'autre part proposer des solutions quant aux problèmes qui touchent l'environnement comme les pollutions

6- Profils et compétences visés :

Formation de spécialistes pour résoudre les problèmes écologiques actuels et mettre en évidence la biodiversité et sa préservation

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :

La Direction des forêts- la Chambre de l'agriculture- la Direction des parcs nationaux- Le centre d'enfouissement- La maison de l'environnement - Le haut commissariat de la steppe.